

## ENSEIGNEMENT ADAPTÉ SEGPA

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté du collège accueille des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> qui présentent des difficultés reconnues dans les apprentissages scolaires.

Par des **méthodes pédagogiques spécifiques**, avec un effectif limité à 16 élèves par classe **et un contexte pédagogique stimulant**, les enseignants instaurent **un climat de confiance**. Il permet aux élèves de progresser dans l'ensemble des disciplines. Avec toute la souplesse requise dans une démarche d'adaptation, ils organisent leur action à partir des programmes en prenant en compte les difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves.



- **La classe de sixième** a pour objectif de permettre à l'élève de réussir son insertion au collège, de s'approprier ou de se réapproprier des savoirs. Il s'agit de travailler les compétences et les connaissances construites dans les cycles des apprentissages fondamentaux (cycle 2) et de consolidation (cycle 3).
- **En classe de 5<sup>ème</sup>**, il s'agit d'approfondir les compétences et les connaissances en référence au cycle de consolidation (cycle 3).  
Comme tous les collégiens, ceux qui reçoivent un enseignement adapté bénéficient des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) mis en place par la nouvelle organisation des enseignements au collège.
- **En classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>**, il s'agit de prolonger les acquis des connaissances en s'appuyant sur les compétences et les connaissances en référence au cycle des approfondissements (cycle 4).  
Ce travail permet d'acquérir une certification, soit par le **Certificat de Formation générale (CFG)**, soit par le **Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle**.
- **A partir de la 4<sup>ème</sup>**, les élèves bénéficient de cours de technologie professionnelle en ayant accès à des plateaux techniques :
  - dans le champ des métiers de la construction (HABITAT)
  - dans le champ des métiers de l'Hygiène, de l'Alimentation et des Services (HAS)
  - dans le champ de l'Espace Rural et Environnement (ERE)
- Cette mise en situation, prolongée par **des stages d'initiation et d'application en entreprises** et conjuguée aux actions du **parcours avenir**, permet aux élèves d'élaborer progressivement **un projet de formation professionnelle qualifiante**. Cette formation a lieu en Lycée Professionnel (L.P) ou en Centre de Formation des Apprentis (CFA).
- Pendant cette période au collège, les élèves participent à de **multiples projets** (collège au cinéma, journal du collège, jardins éphémères, séjours avec nuitée).